

COMMUNE DE VALLANGOUJARD

Assainissement : le chantier

Attendu depuis des années, le chantier d'assainissement débute le 20 juin. Il va durer six mois, pendant lesquels les perturbations seront importantes. La zone de chantier se déplacera jour après jour. Il sera prudent de sortir son véhicule pour le stationner, la journée, en dehors de cette zone.

Rue de Labbeville

- A partir du 20 juin et pour 4 semaines.
- La circulation sera alternée avec un feu de chantier à la hauteur de la Cavée (mièlerie).
- Le réseau devrait être étendu jusqu'aux n° 23 et 46.

Hameau de la Morteau

- A partir du 20 juin et pour 12 semaines.
- La circulation sera impossible les jours de semaine de 7h30 à 17h30.
- Le réseau devrait être étendu jusqu'au 6 chemin de Frouville et jusqu'au 3 chemin de la Morteau.

Rue du Moulin

- A partir du 20 juin et pour 12 semaines.
- La rue sera coupée tous les jours de semaine de 7h30 à 17h30.
- Le réseau devrait être étendu du carrefour de la rue du Marines jusqu'aux n° 10 et 11.

Chemin de la Planche

- A partir du 20 juin et pour 12 semaines.
- La rue sera coupée tous les jours de semaine de 7h30 à 17h30.
- Le réseau devrait concerner toutes les habitations.

Rue de Marines

- A partir du 5 juillet et pour 12 semaines.
- La rue sera coupée tous les jours de semaine de 7h30 à 17h30.
- Le réseau devrait être étendu du carrefour de la rue du Moulin jusqu'aux n° 67 et 104 bis.

Mairie

01 34 66 51 11

secretariat@vallangoujard.fr

Lundi	17h00 à 19h00
Mercredi	10h00 à 12h00
Vendredi	10h00 à 12h00
Samedi	10h00 à 12h00

Horaires / tonte et travaux bruyants
Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
Dimanche et fériés de 10h à 12h

Les **feux extérieurs** de toute nature (y compris de branchages) sont **interdits**

Agenda

- ✓ 25 juin : fête de l'école
- ✓ 30 juin 20h : assainissement
- ✓ 2 juillet 10h30 : visite de l'église
- ✓ 11 oct matin : encombrants
- ✓ 6 nov 16h30 : concert à l'église

Les billets du concert (10€ pour les Vallangoujardois) doivent être retirés en mairie avant le concert.

**La mairie sera fermée
du 13 juillet à 12h au 17 inclus**

Assainissement : réunion le 30 juin à 20 h

La commune, assistée par le SICTEU, a obtenu une aide financière de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) pour chaque particulier qui se raccordera dès la fin du chantier, dans le cadre d'un groupement de commandes, sous réserve que 80% des raccordables adhèrent à ce groupement. Le marché public pour ces raccordements est en cours de finalisation ; les prix seront donc connus le 30 juin. Dès lors, chacun pourra, en connaissance de cause, choisir d'adhérer ou non à ce groupement (avant le 25 juillet). Cette aide sera de 2 000 € (voire 3 000 € dans certains cas). Les particuliers qui ne souhaiteront pas adhérer à ce groupement ne pourront pas en bénéficier ; en outre, ils devront s'acquitter d'un forfait de 1 000 € pour le contrôle de conformité de leur raccordement. Enfin, chaque habitation raccordable (raccordée ou non) devra payer une taxe de raccordement de 1 000 € ainsi qu'une redevance d'assainissement qui sera prélevée sur la facture d'eau.